

L'ESPAGNE NOUVELLE

PRIX D'ABONNEMENT: MADRID, 3 pesetas par mois.—PROVINCES, 12 pesetas trimestre; 24 pesetas six mois; 48 pesetas par an.—ETRANGER, 15 francs trimestre; 30 francs six mois; 60 francs par an.—COLONIES ET AMERIQUE, 20 pesetas trimestre; 40 pesetas six mois; 80 pesetas par an.

REDACTION ET ADMINISTRATION
Calle de las Hileras, n° 16.—Madrid.

Annonces: La petite ligne, 25 centimes de peseta ou de franc.
Reclames avant les annonces: Une peseta ou 1 franc la ligne.
Reclames dans le corps du Journal: 3 pesetas ou 3 francs la ligne.

BULLETIN POLITIQUE INTERIEUR

Le Sénat a enfin approuvé, après quatre jours de débats, la convention d'Amoreveta; nous supprimons aujourd'hui le compte-rendu de la dernière séance, afin de donner place dans nos colonnes au compte-rendu de la séance du Congrès où M. Emilio Castelar a prononcé un remarquable discours que nous regrettons de ne pouvoir reproduire intégralement.

Il y a eu hier un mois et demi que les Cortès sont ouvertes, et le Congrès n'en a pas fini encore avec les débats sur le projet d'adresse en réponse au discours de la couronne. Les deux dernières séances du nuit ont été employées à la discussion du projet de loi relatif aux moyens de couvrir l'énorme déficit constaté par l'ex-ministre des Finances dans son mémoire sur la situation du Trésor.

Nous traiterons cette question dans un article spécial.

La majorité des Cortès s'est réunie hier en séance secrète au Sénat.

L'objet de cette réunion était d'examiner la situation du pays et de délibérer sur la question de savoir s'il y avait lieu, en présence de la gravité des circonstances, d'offrir au gouvernement un appui sans réserve et sans condition pour toutes les mesures qu'il croirait devoir prendre afin d'assurer la tranquillité publique.

Les ministres de l'Intérieur, des Finances et des Affaires étrangères, ainsi que plusieurs autres orateurs, ont pris tour à tour la parole, et la majorité a été unanime dans la résolution d'appuyer, dans les termes indiqués, le gouvernement.

Il est donc probable que sous peu nous verrons les Cortès donner leur approbation à la suppression des droits individuels consignés dans la Constitution en vigueur, et à d'autres mesures peut-être plus radicales.

L'INSTRUCTION

Ce troisième article touche à une question délicate qu'a discutée le Congrès et qu'il ne tardera pas à résoudre.

Je l'ai souvent écrit et ne cesserai de le répéter: l'instruction doit être laque, gratuite à tous les degrés.

Je dis «laque», parce que si nous admettons la religion, nous n'admettons point de religion d'Etat; parce que le royaume des prêtres n'est pas de ce monde; parce que nous ne voulons pas de ceux qui prêchent les doctrines du Christ: l'abnégation et la vertu, recommandant la politique des Césars: l'exploitation.

FEUILLETON.

LA SIGEA

PAR MME. CAROLINA CORONADO.

—Malheur à vous, ajouta l'imprudent poète en lui secouant le capuchon, si vous osez mal interpréter les actions d'une femme honnête!

—Dieu me vienne en aide! soupira dans une grimace hypocrite Jean Meuricio.

—Vous êtes l'ennemi de cette dame, et ce n'est pas la première fois que vous la calomniez.

—Accusez-moi tant qu'il vous plaira, jeune homme; Jésus-Christ subit plus d'injustices.

—Ce saint nom est une profanation dans votre bouche! s'écria Camoëns indigné.

—Parlez plus bas, car si l'on vous entend...

—Je ne crains personnel.

—Allons! vous êtes un poète et l'on ne doit pas s'arrêter à vos paroles. Suivez la dame et ne couvrez aucun manant.

—Vous avez raison, il y en a tant dans Lisbonne, qu'on en rencontre jusqu'à la cagouille!

Camoëns, laissant Meuricio presser le pas; la toledane avait disparu.

—Vive Dieu, se disait-il en marchant, lui qui arrachait bien le capuchon! Mais la femme de lettres, où est-elle? Il faut que je la trouve; je la trouverai... Le seul moyen est d'aller au palais... j'y vais, adieu que vous voudrez... Pourvu que je n'y rencontre point le comte! Privé de mon épée, je laisserais échapper l'occasion de le provoquer...

Il arriva bientôt au palais, monta résolument l'escalier principal et se dirigea vers le corps de logis destiné aux dames, sans tenir compte des observations des gardes, qui voulaient lui barrer le passage.

Pendant ce temps, Meuricio pénétrait dans le cachot que venait de quitter Camoëns; il alla

tion et la rapacité; parce que le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, le droit divin et le droit humain ne sauraient être corrélatifs, se proposant deux buts qui séparent l'abîme infini qui existe entre le ciel et la terre, entre la conscience des rois et la conscience des peuples, et que leur union produirait un mélange monstrueux de mysticisme et d'absolutisme, de préjugés et de servage, qui ne s'accorderait plus avec les idées modernes, avec les aspirations de notre époque.

Libre à ceux qui ne peuvent se résoudre à séparer la science de la Genèse, qui rejettent les découvertes de Galilée et de Boucher de Perthes, sous le prétexte qu'elles ne corroborent point la parole de Josué et la légende biblique, qui craignent de voir s'engloutir le monde dès qu'il n'aura plus que la morale pour guide; libre à ceux-là de se grouper et de payer des instituteurs qui élèvent leurs enfants dans leurs croyances. C'est leur droit, imprescriptible comme tout droit basé sur la justice. Mais nous qui combattons toutes les tyrannies, qu'elles pèsent sur les âmes ou sur les esprits, nous refusons notre appui à des dogmes et à des sectes qui nuisent à l'essor de la pensée progressive; aussi demandons-nous et avons-nous, toujours demandé la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Je dis «gratuite» à tous les degrés, parce qu'ainsi se produiront beaucoup d'intelligences qui, nées parmi les classes pauvres, n'ont pas les moyens matériels de se développer, et qu'ainsi s'élèvera le niveau intellectuel et moral de la nation.

Si je n'ajoute point le mot «obligatoire», n'attribuez pas cette omission à une fautive interprétation de la liberté. Certains pères vous disent: «Mais si vous me forcez à faire instruire mon enfant, je ne suis donc pas libre?» A ce raisonnement coupable, la réponse est facile: Admettez-vous que la liberté individuelle soit subordonnée à la liberté générale? Oui; la liberté de chacun doit être limitée au point où elle gênerait la liberté d'autrui. Dans tout pacte social, il ne peut y avoir pour chaque citoyen qu'une liberté relative, qui constitue la liberté de tous. Or, l'ignorance étant une entrave au progrès, vous n'avez pas le droit d'être ignorants, parce que vous n'avez pas le droit de porter préjudice aux intérêts de votre prochain.

J'ai donc omis le mot «obligatoire» pour d'autres considérations. Je les ai puisées en Suisse, cette république si petite par son territoire, mais si grande par ses institutions. Dans le canton de Genève, entre autres, où l'instruction est gratuite sans être obligatoire, on ne connaît pas d'exemple d'un père qui ait refusé d'envoyer son enfant à l'école. Il en sera de même dans nos campagnes, dès que le paysan, gêné déjà par des contributions de toutes sortes, n'aura plus à déboursier, pour l'enseignement de sa famille, une certaine somme à laquelle il tient beaucoup.

voir, selon son habitude, le poète avait oublié ses papiers.

Il trouva un paquet et des feuilles éparpillées sur le sol. Quelques-unes étaient à moitié dévorées par les rats.

Jean Meuricio jeta sur elles un rapide coup d'œil; la majeure partie contenait des chansons amoureuses. Sur un papier plein de rognures, on lisait par intervalles:

... l'accompagne
... baigne
... figure
... La vie...

Et sur un autre morceau de papier, également rongé:

Je pars d'ici, d'un pas lent,
Je vais sur un mont fier et élevé, où je m'assois,
Et Mécène de toute idée de mon malheur,
Alors que déjà mon cœur débordait de tourments.

Alors que déjà mon cœur débordait de tourments, Jean Meuricio avec une expression d'envie. Il ne croyait point qu'il s'agit de tourments et se réjouissait fort de trouver contre le poète une accusation dans ses écrits et la visite de Louise Sigea.

Car il y avait toutes les visées des hommes qui vivent de la calomnie; des calomnieurs d'office, qui, bourgeois et fossoyeurs, tuent une créature, lui préparent sa bière et la jettent dans la fosse.

J'avoue que ce n'est pas sans une certaine répugnance que je me suis décidée à introduire dans mon roman ce personnage historique, le plus odieux de tous ceux que nous fait connaître l'histoire; mais il est impossible de parler de Louise Sigea sans qu'apparaisse à son côté l'ombre funeste qui a injustement obscurci l'éclat de sa glorieuse réputation.

Les savants disent qu'il existe un livre latin dont la paternité fut attribuée à Louise Sigea, et plus tard à sa sœur Angèle; mais ils ajoutent aussitôt que ce livre fut écrit par un moine nommé Jean Meuricio, dans le but d'attenter à l'honneur des deux femmes poètes. J'ai cherché dans les anciens manuscrits des notes sur ce moine, et j'ai su qu'il avait habité Lisbonne.

J'ai trouvé dans les archives portugaises les documents dont j'avais besoin pour jeter à l'exécution le nom de cet imposteur.

Mon esprit, révolté, perd cette fois sa naturelle indulgence pour venger l'honneur d'une femme

si faible qu'elle soit, parce qu'il la péniblement, lentement gagnée à la sueur de son front.

Ces changements n'auront point d'effet immédiat, sans doute; mais ils seront fertiles en heureuses conséquences, lorsque, pendant quelques années, nous aurons frotté les esprits avec l'ardeur de Veillot, fessé un prêtre séparatiste.

P. L. IMBERT.

LES MARIAGES DES INGENIEURS.

Rappelez-vous tous les qualificatifs, par lesquels Mme. de Sévigné commence une de ses plus charmantes lettres; ajoutez, tous les superlatifs qui émaillent la langue espagnole; terminez par le *hoy* journal de l'enthousiasme anglais; et puis, lisez la circulaire n° 4 (mariage) du ministre des travaux publics, M. de Larcy.

Monsieur, d'après un ancien usage, consacré par une instruction du 20 Avril 1869, MM. les ingénieurs des ponts et chaussées et du corps des mines doivent informer l'administration de leur projet de mariage, en lui donnant, en temps utile, quelques détails sur les conditions de l'alliance qu'ils ont l'intention de contracter.

Ces prescriptions paraissent ne pas être connues des jeunes ingénieurs, et je crois utile de les leur en faire connaître. Elles constituent une tradition trop conforme à l'esprit de famille qui unit les membres des deux corps pour que je ne désire pas les leur faire connaître. Je vous prie de vouloir les rappeler aux ingénieurs placés sous vos ordres, en les invitant à s'y conformer.

Il convient, d'ailleurs, que les lettres par lesquelles les ingénieurs feront connaître au ministre leurs projets de mariage, lui soient adressées par l'intermédiaire et avec l'avis de l'ingénieur en chef et du préfet; ces lettres devront naturellement contenir des renseignements succincts sur la position de la famille dans laquelle l'ingénieur désire entrer, et l'administration recevra avec reconnaissance ceux que vous voudrez bien y ajouter.

R. REZ, monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le ministre des travaux publics, DE LARCY.

De sorte que l'administration pourra dire: Mon cher ami, la femme de votre choix est belle et digne d'excellentes qualités; seulement, le chiffre de sa dot est trop minime.

Vous dites qu'elle a des *espérances*? Je ne le conteste point; mais le père et la mère n'ont pas encore dépassé la cinquantaine et sont d'un tempérament à vivre plus que vous. Voyez le grand père et la grand-mère: l'un a soixante-quinze hivers et l'autre soixante-dix; mourront-ils jamais?

Non, mon cher, vous ne devez pas contracter cette union.

Vous l'aimez? bah! cela prouve que vous en aimez une autre.

Nous veillons sur vous avec la sollicitude de tendres supérieurs. Nous vous avouons

Dans les tendres vers qu'il écrit,

Ainsi je me figure, dans ma pensée,

Du bien qu'autrefois je possédais.

Je pars d'ici, d'un pas lent,

Je vais sur un mont fier et élevé, où je m'assois,

Et Mécène de toute idée de mon malheur,

Alors que déjà mon cœur débordait de tourments.

Alors que déjà mon cœur débordait de tourments, Jean Meuricio avec une expression d'envie. Il ne croyait point qu'il s'agit de tourments et se réjouissait fort de trouver contre le poète une accusation dans ses écrits et la visite de Louise Sigea.

Car il y avait toutes les visées des hommes qui vivent de la calomnie; des calomnieurs d'office, qui, bourgeois et fossoyeurs, tuent une créature, lui préparent sa bière et la jettent dans la fosse.

J'avoue que ce n'est pas sans une certaine répugnance que je me suis décidée à introduire dans mon roman ce personnage historique, le plus odieux de tous ceux que nous fait connaître l'histoire; mais il est impossible de parler de Louise Sigea sans qu'apparaisse à son côté l'ombre funeste qui a injustement obscurci l'éclat de sa glorieuse réputation.

Les savants disent qu'il existe un livre latin dont la paternité fut attribuée à Louise Sigea, et plus tard à sa sœur Angèle; mais ils ajoutent aussitôt que ce livre fut écrit par un moine nommé Jean Meuricio, dans le but d'attenter à l'honneur des deux femmes poètes. J'ai cherché dans les anciens manuscrits des notes sur ce moine, et j'ai su qu'il avait habité Lisbonne.

J'ai trouvé dans les archives portugaises les documents dont j'avais besoin pour jeter à l'exécution le nom de cet imposteur.

Mon esprit, révolté, perd cette fois sa naturelle indulgence pour venger l'honneur d'une femme

même que nous avons découvert une fille unique qui vous rendra le plus heureux des maris. Elle est bossue et laide, c'est vrai; mais elle est noble et riche. La beauté passe, la fortune reste.

Toutes ces réflexions, nous les avons faites pour vous. Vous êtes trop intelligent pour partager les idées absurdes des hommes de votre âge qui veulent qu'une femme soit à leur bras comme une rose à leur boutonnière: un ornement qu'admirent les balais.

Réfléchissez à tous les désagréments qu'une Hélène peut vous occasionner. Quel siège, mon ami! Bien sûr, vous finirez à bras!

Candide exalte les douceurs de cette diabolique trinité; mais avez-vous la foi de Candide?

Ah! très cher subordonné, ouvrez l'oreille à nos conseils, épousez la riche bossue, qui vous fera d'excellents gilets de flanelle et des enfants à votre ressemblance.

Figurez-vous Gil Pérez débitant ce monologue devant le public du Palais-Royal, et applaudissez la circulaire de M. de Larcy!

P. L. IMBERT.

CORTÈS

CONGRES DES CORTÈS

PRÉSIDENCE DE M. RIOS ROSAS

Après la lecture du procès-verbal, l'ordre du jour appelle la discussion sur le projet d'adresse en réponse au discours de la couronne.

M. ACUSA répond au discours prononcé la veille par M. Pasaron défendant la majorité et le gouvernement des attaques que celui-ci le avait dirigées.

M. CASTELAR. MM. les députés, les présents débats, à défaut d'intérêt plus spécial auront toujours celui de jeter quelque lumière sur cette situation véritablement étrange et si en dehors des lois normales.

Je me propose d'apprécier la politique du gouvernement dans son ensemble et dans ses actes. Ma tâche est rude et je ne sais si mes forces suffisent pour la remplir.

Dans les antécédents législatifs, plusieurs fois nous avons tenté de le faire mais nous nous trouvâmes en présence tantôt d'un décret de suspension des séances, tantôt d'un décret de dissolution des Cortès par lequel ceux-là mêmes qui s'étaient engagés par serment à ne jamais s'imposer à la volonté nationale, donnaient raison à une faible minorité contre la majorité.

Permettez-moi d'abord une simple réflexion. A la suite de la révolution de Septembre, durant deux ans, nous fîmes gouverner par une Assemblée élue par le suffrage universel, par un gouvernement nommé par cette Assemblée souveraine. Les hommes de l'extrême droite attribuaient nos maux à la situation intermédiaire et croyaient que l'établissement définitif d'une monarchie, que l'élection sincère d'un monarque apporteraient à ces maux un remède efficace. Le redempteur est venu...

Illustre professeur de princes, noble fille, épouse respectée et mère aimante, elle fut la victime de l'abîme de l'édification qu'on creusait quelques hommes égoïstes et pervers pour y précipiter les réputations des femmes qui veulent conquérir la gloire; doit-elle être comblée par la fange même des corps de ces hommes, et celui de Jean Meuricio est le premier qui roule jusque dans les profondeurs du gouffre, emportant avec lui l'ignominie de ses livres apocryphes.

CHAPITRE X

Camões pénétra dans l'appartement de La Sigea, qui, tremblante, le visage décomposé, lisait un billet mystérieusement remis par une dame de l'infante.

Le billet disait:

«Il a été condamné au bûcher: Sauve-le, au nom de Dieu!»

—Pardonnez-moi, dit Camões sur un mouvement d'impatience que fit La Sigea: mon audace est grande, mais je vous ai dit que je voulais réparer mes torts.

—Hélas! répondit Louise avec amertume, je ne peux vous accuser, car en le disputant à l'inquisition, vous avez évité au malheureux un plus terrible supplice... Mieux vaut mourir par le fer que par la flamme.

—Dieu m'emporte! madame, s'écria Camões, si je comprends un seul des mots que vous prononcez: malheureux, inquisition, fer et flamme! Qui ai-je tué? A qui vous intéressez-vous tant?

—N'est-ce pas un valet?

—Ah, non! le noble Enriquez n'est pas un valet. C'est un gentilhomme, et des bons!

—Juste ciel! Que dites-vous? D. Mariano Enriquez...

—Hélas! lui-même.

—Insensé que je suis! Qu'ai-je fait? s'écria

M. LE PRÉSIDENT. M. le député, l'autorité royale ne peut être discutée; que votre seigneurie se souvienne que la couronne est inviolable!

M. CASTELAR. Je ne puis faire que cette politique ne soit intimement liée avec la venue du monarque.

M. LE PRÉSIDENT. Mais vous pouvez vous en tenir aux prescriptions de la Constitution.

M. CASTELAR. Je mettrai de côté le rédempteur mais je dirai que nous attendons en ore la redemption. Comparez le temps de l'intérim avec le nôtre, l'autorité de ces ministres dépendant des majorités parlementaires avec l'autorité de ces ministres dépendant de camarillas obscures; le respect inspiré par la régence, avec celui qui est inspiré par d'autres institutions tenues pour plus sacrées et plus saintes; la concorde qui régnait dans cette assemblée d'alors, avec celle qui a régné dans les assemblées qui l'ont suivie; et dites-moi si nous ne devons pas maudire tous ensemble l'instant où la nation aliéna le patrimoine de la souveraineté pour tomber d'erreur en erreur et d'abîme en abîme aux pieds de ce gouvernement réactionnaire.

Je ne veux pas comparer d'autres félicités passées avec les malheurs présents. Je ne veux point comparer les espérances que donna notre résurrection de Septembre avec les catastrophes qu'amena avec lui votre premier candidat. Dans ces catastrophes, il y a quelque chose de plus triste que la guerre, la ruine et l'incertitude, c'est l'infamie de deux nations illustres, l'une pensée, l'autre verbe de notre civilisation moderne; nées toutes les deux pour être pour jeter les bases d'une des fédérations les plus illustres que l'histoire ait connues; et qui, depuis lors, ne pensent à rien autre chose qu'à leurs griefs mutuels et à leur vengeance réciproque.

Durant notre siècle, il y a deux époques où l'Espagne a une influence souveraine sur l'Europe: l'époque de la guerre de l'indépendance; l'autre, l'époque de la révolution de Septembre.

Je crois ne manquer à aucune convenance parlementaire en disant que dans aucune de ces périodes nous n'avions de roi.

Abandonnés, ou pour mieux dire, vendus par nos rois, à la merci de quelques députés réunis à Orléans, comme à naufragés sur un écueil, nous manifestâmes des qualités politiques supérieures, et c'est lorsque nous semblâmes être asservis le plus, que nous établîmes notre liberté; c'est lorsque notre abattement et notre déchéance semblaient être parvenus au dernier degré, que nous montrâmes aux autres peuples comment on triomphe des conquérants invincibles, comment on meurt pour la liberté et la patrie. Mais vient le roi; et ceux qui l'avaient saisi se font à lui envoyer à l'échafaud. Je n'établirai point de parallèles qui pourraient paraître inconvenants ou dénigrés de fondement.

Je sais bien qu'aujourd'hui les proscriptions en masse et les échafauds d'autrefois ne sont plus possibles; mais je sais que l'on rencontre encore de grandes ingratitude. Et ici, quand par la pensée et le regard je cherche ceux qui ont voté la dynastie régnante, je trouve que les uns ont été proscrits de cette enceinte par des manœuvres électorales, que les autres se sont retirés dans la majesté de la douleur et du silence, et que beaucoup se sont assis près de moi sur ces bancs de l'opposition.

Camões en se promenant fiévreusement dans la salle.

—Une mauvaise action, Camões, vous avez donné des coups d'épée à un jeune homme dont la fante a été de franchir la grille comme vous.

—Vous avez raison, madame; déchargez sur moi votre juste colère; mais, dites-moi, vit-il encore? est-il mort?

—Vous pouvez le compter aujourd'hui au nombre des blessés, demain au nombre des brulés.

—Je ne vous comprends pas.

—Le peu de vie que vous lui avez laissée appartient à l'inquisition.

—Quel crime a-t-il donc commis?

—On l'accuse d'avoir adoré une statue.

—Oh! s'écria vivement Camões, je vois là la main de Jean Meuricio, ce moine pervers, qui a prêché, l'autre jour, sur le péché de regarder les statues nues... Croyez-vous, madame, qu'il soit impossible de tirer d'un Enriquez des griffes du tribunal?

—Parlez avec plus de sang-froid.

—Ne peut-on rien faire pour cet infortuné jeune homme?

—J'y songerai.

—Je jure de la faveur de l'infant cardinal; j'irai le supplier.

—Je veux auparavant me bien informer de tout, j'attends, dans ce but, Jean Meuricio.

—Ah! notre ami sera brulé!

—Vous avez une trop mauvaise opinion du familial.

—Il vous en inspire une trop bonne.

—C'est un ami de mon père.

—Est-il ici, votre père?

—Il est à Torres-Novas, où il s'est fait carme.

—Croyez-moi, madame, ne demandez aucune faveur à Jean Meuricio.

—Quel mal peut-il en résulter?

—Jean Meuricio vous a calomnié.

—Il a dit que vous l'avez calomnié.

—Il a dit que vous l'avez calomnié.

—Il a dit que vous l'avez calomnié.

—Il a dit que vous l'avez calomnié.

—Il a dit que vous l'avez calomnié.

—Il a dit que vous l'avez calomnié.

—Il a dit que vous l'avez calomnié.

—Il a dit que vous l'avez calomnié.

Puis, si je cherche ces hommes qui ne votèrent point, ou votèrent contre la nouvelle dynastie, je trouve à la tête du gouvernement le général Serrano, qui envoya certains émissaires à tous les candidats; à la tête du département de la Marine, le brigadier Topete, qui vota en faveur du duc de Montpensier; à la tête des finances, M. Elduayen, qui vota en blanc; à la tête des commissions de message, M. Romero Ortiz, qui vota pour Montpensier.

De tout ceci je ne suis point étonné car je puis dire, avec un de nos anciens écrivains classiques, que, depuis long-temps, je connais la noire ingratitude que la nature a mise au cœur des rois.

Mais laissons de côté ces souvenirs, lorsque tant de maux présents sollicitent notre parole. Toutes les promesses de la révolution ont été faillies; toutes, les espérances, du peuple ont été déçues; les classes conservatrices sont hostiles; plus hostiles encore, sont les masses populaires; la génération qui s'en va, pleure ses péchés renversés, tandis que la génération qui arrive, ne trouve point la liberté à la quelle elle a droit. Chez les uns, le sentiment religieux est blessé; chez les autres, c'est le sentiment libéral; chez tous, le sentiment patriotique. De là ces tendances irrésistibles, soit vers une révolution, soit vers la dictature, vers une situation, enfin, qui ne soit pas ce régime bâtard qui nous régit.

La clef de tous les maux, je la trouve dans la réaction qui s'est jetée sur nous. Ne croyez pas que les réactions m'étonnent; elles peuvent m'affliger, mais non me surprendre. Une réaction s'explique par les désordres et les violences de la période révolutionnaire; mais ce qui fait que notre réaction est la pire de toutes, c'est qu'elle est venue sans que rien ne la justifiait ni ne l'excusât, au moment où le peuple se sentait tranquille et où l'on commençait à faire, un essai pacifique de la Constitution. Aussi n'est-il pas étonnant que M. le ministre des Finances ait dit que la révolution est terminée. Si la révolution est terminée, la réaction a triomphé, nous sommes donc en pleine réaction.

L'orateur, pour prouver que la réaction triomphe, démontre que les droits individuels déclarés imprescriptibles, ont été non seulement soumis à des lois, mais encore à des restrictions par les doctrinaires. Or, puisque le gouvernement a adopté la doctrine de ces messieurs, il marche vers la réaction.

Il se plaint de la situation que l'on fait, à la presse et aux écrivains, que le tribunal ordinaire peut envoyer au bagne, comme si le bagne était capable de corriger un écrivain.

M. Castelar s'étonne que des ministres qui furent journalistes, n'aient pas amélioré la condition de la Presse. Quant à lui, il a pour cette noble profession l'estime la plus profonde, et il éprouve un sentiment d'orgueil de l'avoir exercée.

Il comprend la société sans la vapeur et l'électricité, mais non sans journaux. Il ne s'agit donc pas de gouverner de se plaindre des injures et des calomnies dont ils sont l'objet, lorsqu'ils se réservent des fonds secrets pour injurier et calomnier leurs adversaires.

Passant au droit de réunion, l'orateur reproche au gouvernement d'avoir non-seulement voulu poursuivre l'Internationale, en Espagne, mais encore d'avoir poussé les gouvernements étrangers à le seconder dans cette voie, ce qui lui a valu une réplique dédaigneuse du cabinet anglais.

Il prouve ensuite que ce n'est point la démagogie qui a été la cause des horribles catastrophes de ces deux dernières années, mais bien la corruption de l'empire et la bassesse de cœur d'un peuple qui, méconnaissant ses vertus austères de la liberté, tendit le cou au vil joug du césarisme.

Pour combattre et détruire l'Internationale, il faudrait faire disparaître, ajoute l'orateur, tous les peuples chez lesquels règne la liberté.

Tandis que le gouvernement perdait son temps à poursuivre l'Internationale, on publiait des livres injurieux pour l'Espagne, et un député anglais disait dans la chambre que l'influence anglaise avait donné le trône au nouveau roi.

M. Castelar continue en ces termes: Un ambassadeur a dit que le général Prim se vantait de faire nommer roi son lui semblait. Un autre a assuré avoir insinué au Régent qu'en intervenant dans les candidatures monarchiques, il se mêlait de choses qui dépassaient ses droits.

Un autre a assuré avoir entendu le chancelier allemand faire qu'aucun des généraux espagnols ne détruisait sincèrement l'arrivée du roi. D'autres enfin que la candidature Hohenzollern, aussi bien à Madrid qu'à Berlin, avait été préparée au moyen de fonds secrets, fruit des dépouilles des princes allemands.

Permettez à un député qui combattit la monarchie et tous les candidats, de protester contre de pareilles offenses, puisque des ministres dont le devoir principal est de veiller pour l'honneur du pays, les ont laissés passer sans protester eux-mêmes, permettez moi de dire que personne n'est capable de vendre le nom et l'honneur de la patrie.

Ce n'est pas tout: les ministres sont en arrangement avec Rome pour ramener le Noncé, et cette arrivée du Noncé unie à la réforme du mariage civil, nous apprend que s'il vient, notre liberté s'en va. Croyez-vous, messieurs, que le Pape va transiger avec notre révolution? Le Pape est du nombre de ceux qui meurent, mais ne transigent jamais. Placé sur des hauteurs immenses, le Pape semble insensible même aux sentiments humains. Une impératrice malheureuse traversa les mers pour lui demander à genoux qu'il fût permis son époux d'avoir certaines considérations pour la révolution, et la malheureuse ne fut pas écoutée, et l'avenir lui donna le nom d'Opélie la folle du Vatican.

Le César français qui le gardait sous sa protection lui demandait des réformes, et le Pape se refusait à toute réforme. L'empire d'Autriche est une colonne de l'Eglise catholique, et le Pape n'a pas encore pardonné à l'empereur d'avoir brisé le Concordat. Aucune force ne résiste à Bismark aujourd'hui, et le Pape lui tient tête.

Il ne se borne pas à se refuser à recevoir ses ambassadeurs, sinon qu'il lui suscite des difficultés à l'intérieur, même au risque de perdre l'Alle-

magne du Midi, par le chisme de Doelinger, comme il perdit l'Allemagne du Nord par la *Peut-être* de Luther.

L'Italie entoure le Pape de ses bras, et à genoux lui demande de bénir l'œuvre commencée en 1827 par ses paroles évangéliques, et le Pape maudit l'unité d'Italie, c'est-à-dire l'unité de sa propre patrie! Et vous croyez que le Pape va transiger avec la Constitution Espagnole. Impossible. Eh bien, si vous ne le croyez pas, pourquoi dites-vous et annoncez-vous ce qu'il est inutile de dire, et impossible de tenir?

La nation croit que ces choses se disent pour apaiser certaines inquiétudes, certaines appréhensions d'âmes tendres, pieuses, sensibles, mystiques, vivant dans la solitude, sur ces hauteurs sociales, où l'on respire si difficilement et où la vie est si pleine de douleurs.

Et quoi, messieurs les députés, croyez-vous que nous ne comprenons pas cela, que nous ne comprenons pas que certaines âmes tendres et délicates ont besoin d'aimer, et de sentir, d'aimer quelque chose de surnaturel, et surtout ont besoin de prior tous les jours.

Devant le fatalisme de l'industrie dont les routes mures par la vapeur montent tant de force, qu'elles nous donnent une idée de notre faiblesse; en présence de cette concurrence et de cette bataille universelle de la vie, bataille qui commence à l'échelle zoologique pour arriver aux sphères du travail de l'homme; devant cette indifférence implacable de la nature qui sourit dans nos plus grandes douleurs, qui absorbe les générations sorties de son sein et à son sein rendues, comme la mer engloutit les gouttes de pluie qu'elle-même avait engendrées en vapeur; devant cet empiétement de la mort qui enlève les vies les plus chères; en présence de tout cela, au travers des désillusions, rien de plus naturel que de demander à Dieu, la réalisation du vrai, du beau et du bon que nous ne faisons qu'entrevoir d'ici-bas comme de rapides éclairs, éclairs qui doivent être une éternelle lumière dans d'autres mondes et dans d'autres cieux meilleurs, lieux indispensables à l'origine divine de notre âme, et à sa soif insatiable de l'infini.

Mais je ne comprends pas que cet idéal soit imposé par l'Etat, aux consciences individuelles, ni imposé à l'Etat par des coteries religieuses.

Il n'y a rien de si impopulaire en Espagne que les *camarillas* religieuses. Don Carlos se perdait non par la convention de Vergara, mais par le caractère théocratique de la convention d'Oñate. Isabelle II se perdit à son tour, non par la bataille d'Alcolea, mais à cause de l'esprit théocratique qui régna à la cour de Madrid pendant les dernières années de son long règne. Une princesse illustre et vertueuse, entendit élever les chaudières du vapeur qui la conduisait à la Terre-Sainte. Eh bien, il faut lui dire qu'il y a des chaudières qui éclatent plus terriblement encore, qu'il y a des navires qui naufragent plus facilement, que des chaudières et les vapeurs de la royauté marine italienne.

Je ne parlerais pas de *camarillas* religieuses, si M. Sagasta n'avait pas dit qu'il existait aussi des *camarillas* militaires. Lorsque la guerre civile était à son apogée, les fonctions du gouvernement étaient interrompues, la crise éclatait, non pour aucune question politique, sociale, économique, mais pour une question purement de cour.

Le président du Conseil tenait dans une main la destinée du général Canlars, mais il tenait aussi dans l'autre sa propre sentence de mort. M. Sagasta a pu violer les lois, dissoudre des municipalités, porter atteinte aux droits individuels, attenter impunément contre la Constitution, mais il ne put pas attenter contre un fonctionnaire du palais, sans sentir la foudre de Jupiter frapper son front. C'est en vain que dans cette enceinte parlent les grands orateurs, leurs discours ne font aucune impression là où l'on n'entend pas le Castillan. Mais la menace d'un employé du palais, renverse un ministère. Voilà, à en juger par toute la conduite de M. Sagasta, voilà l'état où sont tombés la tribune et le parlement sous votre régime et votre gouvernement.

Mais, quelle imprudence! révéler qu'il existait certaines espèces de *camarillas*, pour faire croire au pays qu'il existait aussi des *camarillas* étrangères, *camarillas* dénoncées par le pays. Et faut dissuader la nation de cette croyance par des exemples, car cette guerre populaire des communautés, dont les victoires sont les légendes et les défaites, l'éloge de la liberté, ont son point de départ, moins dans le sentiment démocratique de la Castille que dans son horreur pour les soldats flamands. Et cette guerre, pourrait se reproduire encore aujourd'hui, si nous étions convaincus qu nous avons pour maîtres ceux qui, pendant 600 ans, furent nos vassaux.

M. Castelar entre ensuite dans des détails sur les actes du parti conservateur, et s'attaque particulièrement à M. Sagasta, prouvant que cet homme politique, venu au pouvoir à la suite d'une cabale ourdie à la fois par le Parlement et par le palais, ne pouvait former un parti conservateur.

Il continue ses discours en ces termes: A quelle situation M. Sagasta a-t-il réduit son parti, le parti radical! Il est vrai que personnellement je n'en suis pas surpris, parce que depuis longtemps je connais les causes mystérieuses des malheurs du véritable parti progressiste. Vous n'avez qu'à étudier son histoire: il ramène Ferdinand VII de l'exil, et Ferdinand VII en fit la victime de ses colères réactionnaires. Souvenez-vous d'Espartero: il vient à Madrid, le cœur plein d'espérances et d'illusions; il accourt à l'appel de la reine dans un moment où la fureur populaire résonnait jusque dans l'intérieur du palais. Deux ans après, il se retirait de la vie politique, parce qu'il ne voulait pas que l'épée qui avait contribué à l'établissement du trône d'Isabelle, pût contribuer à son renversement.

Ah! Messieurs les députés, n'allez pas, je ne sais pas non plus les motifs de la retraite de cette Chambre d'un citoyen si digne d'honneur et d'énergie, pourrions être égalés mais non pas surpassés. Rappelez-vous cette séance: la nuit tombait sur nous comme elle tomba sur la révolution de Septembre. Ce député se leva et déposa son mandat entre les mains du président: Ses amis, plusieurs de ses adversaires politiques,

furent de vains efforts pour empêcher l'acceptation de cette démission.

Rappelez-vous ses paroles: M. Ruiz Zorrilla ne se retirait pas parce qu'il reniait de la liberté; il se retirait parce qu'il avait perdu la foi.

Je laisse à la Chambre le soin de pénétrer ce mystère, je sais seulement, et cela est certain, incontestable, que dans le fond de la conscience nationale existe la conviction que les obstacles traditionnels n'ont pas disparu entièrement.

Je sais bien, MM. les députés, comment les ministres responsables défendent leur politique. Ils se bornent à dire qu'ils ont accompli fidèlement la Constitution.

L'orateur rappelle à cette occasion quelques-unes des scènes terribles de la grande révolution française, et il termine son discours en ces termes:

L'antique civilisation européenne reposa sur deux peuples, sur la rivalité des grecs et des romains qui se complétaient les uns par les autres.

La civilisation moderne de l'Europe repose sur la rivalité de deux races qui en apparence sont hostiles mais qui en réalité se complètent.

La race latine et la race germanique ont contribué à toutes les grandes œuvres de la civilisation moderne. A la naissance du christianisme, la race helléno-latine le formula par ses docteurs grecs et latins, tandis que la race germanique apporta l'homme intérieur, l'homme de la nature pour la réalisation du christianisme.

Vint le Moyen âge; et la race latine soutint l'unité religieuse de l'Europe occidentale avec le Pontificat, et la race germanique soutint avec l'Empire son unité civile et politique. Au temps des découvertes, ce fut un germain qui trouva l'instrument pour démocratiser les intelligences, l'imprimerie, et un latin l'instrument pour démocratiser les sociétés: la terre nouvelle, l'Amérique.

Les germains émancipèrent la conscience par la Réforme, en même temps que les latins émancipaient l'art par la pensée. Les germains ont fait, depuis Leibnitz jusqu'à Kant, la révolution philosophique, et les latins, depuis Voltaire jusqu'à Danton, la révolution politique moderne. Tout tend à démocratiser l'Europe; et si à cette œuvre les germains apportent l'instruction populaire et l'armement universel, les latins apporteront le suffrage universel et la République. J'ai dit.

INSURRECTION CARLISTE.

PARTIE OFFICIELLE.

Résumé des télégrammes transmis durant le dernier vingt-quatre heures au ministère de la Guerre.

Provinces Basques et Navarre.—Le gouverneur militaire de Pampelune annonce que la bande carliste Carasa, après une rapide contre-marche, s'est présentée hier à Monreal d'où elle partit précipitamment peu avant l'arrivée du général Moriones avec une de ses colonnes.

Plusieurs groupes d'insurgés détachés du gros de la bande se sont dirigés vers la vallée de Goñi et le pont de Belascoïn.

Les bandes de Velasco et de Varona ont abandonné la Biscaye et pénétré dans la province de Guipúzcoa, se dirigeant sur Oñate après avoir traversé Escoriaza et Archañeta.

Grenade.—Une bande de 80 individus que l'on dit être carlistes et républicains fédéraux s'est présentée dans la province de Jaén, mais elle a été battue et dispersée par les troupes.

La Gazette publie aujourd'hui la convention postale passée entre l'Espagne et les Pays-Bas.

On lit dans *La Redención del Pueblo* de Reus: «On disait hier, et non sans fondement, que la faction de Valls, dissoute le 22 du mois dernier, avait abandonné cette localité pour se mieux organiser».

Barcelone 5 Juin.—Hier, vers onze heures du matin, la colonne du brigadier Jubira, composée de troupes régulières et de milice mobilisée, est entrée dans notre ville, et, dans la soirée, elle s'est dirigée sur Valls.

Les carlistes se trouvaient aux environs de Pécamoscos. On les dit enhardis par suite de l'arrivée de quelques chefs importants et surtout par la distribution d'une bonne somme d'argent.

On lit dans *La Esperanza*, journal carliste:

«Cinq colonnes commandées pas cinq généraux, pour suivre Carrasa depuis huit jours sans pouvoir le battre, Carrasa a fait subir, au contraire, des pertes aux troupes du gouvernement, s'est moqué d'elles, et n'a pas cessé d'organiser ses forces. La confiance que l'inspire en Navarre est telle, que les carlistes de cette contrée disent que Zumalacarre est ressuscité».

La feuille volante *La Verdad* a été saisie avant-hier pour avoir reproduit une lettre du duc de Madrid au général Ulibarri et une proclamation de l'infant D. Alfonso, présentée par son frère aux catalans comme général en chef des troupes carlistes dans cette contrée.

D'après le journal *La Lucha*, de Gérone, le commandant Polo, blessé dans l'affaire de las Mallorquinas, se trouve dans un état désespéré. On lui a administré tous les sacrements dans la nuit d'avant-hier.

Le journal *La Regeneración* assure qu'un des chefs principaux du cabecilla Carasa, n'est autre que D. Antonio Lizarraga, ancien colonel du bataillon de chasseurs d'Arriples.

Un journal du soir annonce qu'en dehors des vingt gardes civils faisant partie de l'escorte du

maréchal Serrano, dix-sept autres ont été faits prisonniers par le capitaine Iturmendi.

Il est arrivé hier un colonel, aide de camp du capitaine général de Barcelone, porteur de détails sur les progrès de l'insurrection carliste dans la Catalogne.

Après une entrevue très courte avec le ministre de la Guerre, cet officier est reparti pour Barcelone.

Nous lisons dans *El Eco de España*:

«Les nouvelles que l'on reçoit de l'insurrection carliste de Catalogne, sont on ne peut plus graves. Des lettres que nous avons sous les yeux, nous informent qu'il existe des bandes de 1,500 et 2,000 hommes, et que la Catalogne se trouve envahie à cette heure par 8,000 carlistes, au moins».

On lit dans *El Universal*:

«La plupart des navarrais qui avaient accepté l'amnistie, sont revenus sous leurs drapeaux. Carasa organise ses forces avec beaucoup d'intelligence, et comme il n'a pas été battu jusqu'à présent, et que la cour de Don Carlos le traite en héros, son nom est un talisman pour les enrôlés carlistes. C'est ainsi que Carasa a pu réunir près de 4,000 hommes en fort peu de jours».

«Les carlistes se trouvaient au nombre de 1,300 hommes, retranchés pour la plupart sur les bords du Nervion; un peu plus loin, cent cinquante cavaliers, affublés de leur berret traditionnel et du manteau blanc, comptant sur le défillement du train, s'approprièrent à se lancer sur la force armée».

«Les carabiniers ont eu deux blessés, trois contusionnés et trois hommes disparus, dont l'un s'est présenté plus tard. Quant aux carlistes ou leur a vu relever deux cavaliers».

«Les chefs principaux de cette bande étaient tous des curés des environs».

Des personnes arrivées hier d'Andalousie, racontent qu'une bande de cinquante républicains rode aux environs de Vilches; et que si elle n'a pas inutilement la ligne ferrée, c'est grâce à la surveillance de quatre compagnies envoyées, dans ces contrées, dès l'inauguration du drame carlo-républicain.

On assure hier dans les cafés de Madrid que toute la contrée républicaine de Tarragone s'est levée en armes. Le nombre des insurgés serait d'environ huit mille hommes, commandés par trois ex-députés de la Constituante.

El Diario Español dit, à propos des factions de Catalogne, que des villes importantes, telles que Manresa, Igualada, Tremp, Vendrell et Siles, où jamais les partisans de l'absolutisme n'avaient mis le pied, se sont vues envahies par des bandes de 500 à 800 hommes.

Les forces commandées par le cabecilla Castells parcourent la plaine et la montagne; d'autres, commandées par Barceyrus de Maspujols et par le *Quico de constant*, passent toutes les nuits à une lieue de Reus et de Tarragone. La bande organisée par Barsa désolée les environs de La Granadella.

On écrit à propos de la retraite de soixante carabiniers envoyés pour protéger la ligne ferrée de Bilbao:

«Ils passèrent sans obstacle les stations d'Arrigorriaga, de Miravalles, d'Arieta et de Llodio; arrivés à cette dernière, ils remarquèrent les gestes précautionnés d'un homme qui ordonnait au mécanicien d'arrêter la machine. On sut alors que les carlistes n'étaient pas loin».

«En effet, à quelques mètres de là, on aperçut qu'un rail avait été enlevé pour faire dérailler le train dans un endroit fort dangereux et que les alentours étaient occupés par des carlistes».

«Les carabiniers, sans faire cas du nombre, se lancèrent contre l'ennemi, qu'ils ne tardèrent pas à déloger des hauteurs voisines; mais les carlistes accoururent en masse considérable et obligèrent les carabiniers à regagner les wagons».

«Il n'en fallut pas davantage pour indiquer au mécanicien la nécessité de précipiter la marche. Dès ce moment, et jusqu'à ce qu'il eut dépassé le village de Luyando, un feu meurtrier ne cessa d'être dirigé contre le train. Les carabiniers firent bonne contenance en présence de l'ennemi, protégé par les villageois cachés dans les maisons et derrière des barrières».

Le journal *La Tertulia* présente la révolution comme morte, et il ajoute:

«Mais si la révolution n'existe pas, les révolutionnaires existent, et s'ils ont besoin de laver vos infamies avec du sang, vous les trouverez toujours disposés à s'ouvrir généreusement les veines et à criser, tant que le souffle ne leur manquera pas».

«Vive la révolution!»

L'esprit qui domine dans la presse républicaine est chaque jour moins pacifique. Ses organes ne cessent de conseiller aux députés de la gauche d'adopter l'abstention d'abord et de recourir ensuite à la lutte armée.

M. Saavedra, membre de la commission des budgets, ne s'est pas prononcé, comme on a bien voulu le dire, contre l'impôt indirect connu sous le nom de *consumos*. Il a proposé, au contraire, de venir en aide au Trésor au moyen d'une augmentation de 20 pour 100 sur les budgets des rentrées municipales et

provinciales, tout en accordant aux ayuntamientos le droit de recharger quelques articles, tels que le sel, le savon et d'autres en dehors de ceux qui étaient déjà frappés par la loi.

M. Saavedra prétend en même temps faire imposer une contribution sur le 3 pour 100, tant extérieur qu'intérieur.

LES GALIONS DE VIGO.

Les intéressants travaux du sauvetage des galions submergés dans la baie de Vigo lors du désastre maritime du 22 Septembre 1702, viennent d'être repris à l'aide des puissants appareils inventés par M. l'ingénieur Bazin.

La guerre franco-allemande avait obligé la société concessionnaire à suspendre les travaux par le fait du rappel de tous les plongeurs qui appartenaient à l'inscription maritime de France. Cette affaire, préoccupant vivement les esprits depuis quelque temps, nous avons voulu nous rendre compte, par nous-même des données historiques sur lesquelles elle reposait et nous avons pu constater à l'aide de nos recherches à la Bibliothèque nationale et aux archives de la Marine, que l'existence du trésor submergé dans la baie de Vigo ne saurait être mise en doute.

Ainsi le marquis de San Felipe, contemporain et acteur des événements de la guerre de la succession d'Espagne, après avoir raconté comment l'escadre anglo-hollandaise, commandée par le duc d'Ormond, força le port de Vigo où s'était réfugié le convoi des galions du Mexique, ajoute que se voyant sur le point d'être capturés avec ses richesses en or, en argent et en marchandises précieuses, l'amiral espagnol Manuel de Velasco fit mettre le feu aux galions qui sombrèrent avec leur opulent chargement dont les anglais purent seulement enlever une faible partie au milieu des flammes.

L'historien Roney raconte de son côté que le duc d'Ormond, ayant attaqué le convoi de toutes parts, les espagnols coulèrent bas leur flotte avec les richesses considérables qu'elle portait.

Le R. P. Jésus de Belandier, n'est pas moins précis dans son *Historia civil de España*: «Don Manuel de Velasco, dit-il, qui ne fut point trahi par son courage, mais seulement par la fortune, fit mettre le feu à ses navires afin que les richesses qu'ils contenaient ne tombassent pas au pouvoir de l'anglais».

Dans son *Historia general de España y de las Indes*, Gebhardt confirme le fait et constate qu'entre la perte de plus de deux mille marins et d'une admirable flotte, l'Espagne perdit en cette néfaste journée d'immenses richesses en or, en argent. Tous les historiens de second ordre ont reproduit cette version qui est rigoureusement vraie. L'existence du trésor peut d'autant moins être contestée que nous avons trouvé aux archives du ministère de la Marine des rapports desquels il résulte qu'en 1766 un plongeur anglais du nom de William Evans, parvint à pêcher à l'aide de la cloche ordinaire, plusieurs caisses de piastres. Il cessa ses recherches par suite de difficultés avec les autorités de Galice et par insuffisance d'appareils.

En résumé, nous avons acquis la certitude que le 22 Septembre 1702 la flotte des galions du Mexique fut coulée bas avec son précieux chargement dans la baie de Vigo, qu'une faible partie seulement de ces richesses put être débarquée avant le désastre par les espagnols et pendant l'incendie par les anglais et qu'en conséquence si la société française qui entrepris le sauvetage des riches épaves, dispose de moyens d'action assez puissants, elle sera largement récompensée de ses peines par ses trouvailles. Toute la question est de savoir si les appareils inventés par monsieur Bazin répondront aux besoins de cette intéressante entreprise.

EXTERIEUR.

TELEGRAMMES.

Lisbonne, 8.—Le voyage du roi Don Louis aux provinces du Nord est ajourné.

Les tribunaux s'occupent de la cause relative à la conspiration carliste et Miguéliste découverte à Lisbonne.

Une commission du ministère de la Guerre a examiné les canons saisis aux conspirateurs.

Oporto, 8.—Sous le titre de *Jornal de Liberdade*, il s'établit une société dont les individus s'engagent à ne point se marier avec aucune demoiselle appartenant à l'association catholique du *Cœur de Marie*.

Versailles, 7, soir.—ASSEMBLÉE NATIONALE.—MM. Ducrot et Charzy, soutiennent que le service militaire doit durer cinq ans.

M. Thiers, interrompant M. Bandot, explique le discours qu'il prononça en 1848 et dit qu'il est toujours persuadé que avec 150 mille hommes parfaitement organisés, on peut faire face aux besoins actuels. Il ajoute qu'il peut prouver que, dans la dernière guerre, l'Allemagne n'eut jamais plus de 900 mille hommes.

Il manifeste le désir de s'étendre plus longuement, et la Chambre, consultée, décide l'ajournement du débat jusqu'au lendemain.

Paris, 8. — Le 3 0/0 français, 30 1/2.

Le 5 0/0 id., 86,87.

Intérieur espagnol, 25 1/2.

Extérieur id., 30 1/2.

Londres, 8, à la première heure. — Ex-

terieur espagnol, 30 1/2.

Id., portugais, 42 3/4.

Paris 8. — On dément la nouvelle relative à

un nouvel emprunt.

New-York 8. — On considère comme proba-

ble la réélection du général Grant à la

présidence de la République.

Versailles 8, soir. — M. Thiers déclare so-

lennellement que la France désire une paix

aussi longue que possible. Il démontre la

nécessité que le service militaire soit de 5 ans

pour que l'on puisse faire de bons soldats.

Il justifie la combinaison du projet de loi,

d'après laquelle on pourra, en cas de besoin,

mettre 1.100.000 hommes sous les armes,

nombre plus que suffisant, surtout si la

France continue la prudente politique de ne

point se braver avec ses alliés.

L'Assemblée repousse, par 462 voix contre

228, l'amendement qui fixe à trois ans

la durée du service militaire.

Ce débat continuera lundi.

Amsterdam, 8. — Le 3 0/0 espagnol à 29 1/4.

Le Portugais, 41 1/4.

Amsterdam, 8. — Le 3 0/0 espagnol, 30 1/8.

Le Portugais à 41,95.

Paris 9. — Le discours prononcé par mon-

sieur Thiers à l'Assemblée sur le projet de

loi d'indemnité, est d'une haute impor-

tance.

Il dit que le gouvernement aurait man-

qué à tous ses devoirs, s'il n'avait pas fait

connaître loyalement sa pensée.

La commission et le gouvernement ont

accepté une transition dont la base est le

service militaire pour 5 ans.

M. Thiers ajoute qu'il soutiendra franche-

ment cette transaction et qu'il doit déclarer

que, bien que l'on parle beaucoup de guerre,

la France désire garder une longue paix.

« Je le jure, s'écrie l'orateur, je le jure sur

mon honneur, sur le vôtre et sur celui du

pays. » (Témoignages d'approbation.)

Il dit ensuite que ce sont les hommes et

non les systèmes qui ont été la cause des

maux de la France.

Avant la guerre contre la Prusse, on com-

mit quatre grandes fautes: une politique et

quatre militaires.

Lorsque nous déclarâmes la guerre, nous

n'étions pas dans la situation de la

paix armée. Nous n'étions pas prêts. De

nos 9.000 pièces de campagne, nous ne pou-

vions disposer que de 4 à 5.000, et nous ne

pouvions mettre en ligne que 250.000 sol-

dat. Les prussiens n'en avaient que 400.000.

Nous croyant supérieurs en forces, ils recu-

lèrent d'abord, mais quand ils furent con-

vaincus, que nous leur étions inférieurs, ils

marchèrent en avant et nous écrasèrent.

Nos places fortes n'étaient point assez

pourvues et Metz n'avait pas un nombre

suffisant de canons pour sa défense.

L'orateur continue son discours en citant

plusieurs faits à l'appui de son assertion;

puis il termine en priant l'Assemblée d'ap-

prouver le projet de la commission.

Rapport

CORRESPONDANCE FINANCIÈRE.

Paris, 7 Juin.

La hausse a failli avorter à la veille de

la liquidation; les réalisations sont arrivées si

précipitamment et en si grand nombre qu'il

ne s'est pas trouvé immédiatement des ach-

eteurs pour prendre la place de ceux qui

n'étaient engagés que sur des primes ne vou-

lant pas attendre l'heure de l'échéance.

La spéculation à la hausse a été quitte

pour la peur, la liquidation s'est bien pasée,

trop bien même, car il y a eu du déport sur

le 3 p. c. S'il avait été sur le 5 p. c., non-li-

béré on l'aurait peut-être accepté comme l'ex-

pression de la rareté des titres, mais

personne ne croit qu'on manque à ce point

de titres de 3 p. c. et on doit avoir raison.

La majeure partie des achats au comptant

vont au 5 p. c.; il en est de même des arbi-

trages; la spéculation, comme résultante

d'engagement, était à la hausse sur les deux

rentes. Il n'y a rien, en ces divers éléments,

qui justifie l'apparition du déport sur le 3 p. c.

à moins qu'on ait fait reporter tant de ren-

tes en banque, qu'il en soit résulté un décou-

vert à la Bourse le jour de la liquidation, et

seulement ce jour-là, mais alors le déport

côté perd toute signification et, de fait, on

paraît s'être généralement accordé à lui en

refusant.

On pourrait dire même que si on a voulu

provoquer la hausse pour le déport on a man-

qué le but, l'effet produit a été au contraire

de rendre les acheteurs plus circonspects;

depuis la liquidation le marché est plutôt

lourd; les hauts cours ne se maintiennent pas.

On constatait, le mois dernier, que la spé-

culation avait à peu près toutes ses forces en-

gagées à la hausse; lorsqu'elle voulait réali-

ser, elle ne trouvait autant dire pour repren-

dre ses rentes que des vendeurs et non de

nouveaux spéculateurs disposés à s'engager

à la hausse. Il ne semble pas que, depuis la

liquidation, il se soit créé, comme on dit à la

Bourse, une seconde couche d'acheteurs; il

semble, au contraire, qu'une partie de ceux

qui ont fait la campagne du mois dernier,

sont disposés à s'en tenir là.

Il est donc probable que l'influence de la

spéculation sera moindre pendant ce mois,

si on ne donne pas au marché une impulsion

assez forte et assez bien dirigée pour triom-

pher des hésitations.

Le principal élément d'action se transpor-

tera de nouveau sur le marché au comptant

dont la tenue reste bonne.

L'exposé budgétaire annonce qu'il ne res-

te plus que 218 millions à recevoir sur l'em-

prunt de deux milliards; les anticipations

s'élèvent à 494 millions. Ces renseignements

sont venus à propos pour la Bourse; ils ont

permis de contrôler ceux qui circulaient. On

prétendait que la libération de l'emprunt

était tellement avancée que les titres non li-

bérés allaient bientôt disparaître totalement.

C'était un des arguments en faveur de la

hausse et on allait jusqu'à prêter à la spé-

culation l'intention d'user jusqu'à l'abus de la

raréfaction des titres et de mener la hausse à

son bon plaisir; au dépend de vendeurs aux-

quels on demanderait des titres qu'ils ne

pourraient livrer parce qu'il n'en existerait

plus en quantité suffisante.

Or 218 millions à recevoir correspondent à

une existence de 41 millions de rentes non

libérées, puisque, à l'échéance du 21 Mai, il

restait d'après les conditions d'émission

franc 5-28 de dûs par franc de rente.

Il faut tenir compte, toutefois que les ren-

tes 3 p. c. ne se composent pas exclusive-

ment de titres libérés de onze versements ou

totale libération; il faut tenir compte des

inscriptions sur lesquelles une partie des

versements ont été anticipés, de celles, peu

nombreuses probablement, sur lesquelles il

y a des versements en souffrance, inscriptions

qui, les unes comme les autres, ne sont pas

nécessaires, mais interviennent au résultat

général donné par le ministre des Finances.

Néanmoins, en déduisant du chiffre de 41

millions les rentes non négociables, celles

qu'on ne ferait venir sur le marché par

aucun moyen et à n'importe quel cours, il

reste un disponible trop considérable, pour

être absorbé subitement par la spéculation si

bien pourvue de ressources qu'on la sup-

pose. Le danger signalé aux vendeurs à dé-

couvert est réel; il est moindre et moins im-

minent qu'on ne le croyait.

L'italien a été brusquement porté au-dessus

de 70 fr., mais la liquidation a montré que

la hausse ne s'appuyait pas sur un découvert.

Les causes sont le détachement prochain du

coupon et la conversion de l'emprunt na-

tional.

La conversion exige la hausse et on la fait,

si elle ne se fait d'elle-même; après on ver-

ra. Un coupon de 2-17, à toucher dans un

mois, est d'autre part assez considérable

pour qu'on ajourne le ventes.

Une amélioration appréciable, correspon-

dant à la hausse des fonds s'est produite sur

les emprunts de la Ville de Paris. Depuis le

temps que le classement des deux derniers

emprunts est déclaré mauvais, il a dû s'amé-

liorer.

Les affaires sont très calmes sur les so-

ciétés financières et les banques; la plupart

n'ont d'ailleurs rien qui appelle la spécula-

tion, il est à noter cependant que la Banque

de Paris a plusieurs opérations importantes

en négociations.

Les actions nouvelles du Crédit lyonnais

se cotent à 585. Le Crédit mobilier est de plus

en plus lourd.

Rien absolument à dire des chemins de fer

français, à moins d'entamer des dissertations

sur le trafic. Les autrichiens, moins lourds

pendant la liquidation, à cause de la posi-

tion de place, ne méritent pas cependant la

qualification de bien tenus. Les autrichiens

et les lombards se suivent parallèlement d'ha-

bitude, mais, au point de vue des placements,

on peut dire que le crédit de la dernière

compagnie s'est sensiblement amélioré, tandis

que la situation de l'autre compagnie com-

mence à être sérieusement discutée et non

sans raison.

Les négociations de marché libérées de valeurs

ne se font plus qu'en titres timbrés; aussi les

affaires sur valeurs autres que les fonds ont

elles subi un ralentissement marqué; elles

reprennent leur activité normale quand on

connaît définitivement les décisions des

compagnies. On comprend que nul ne soit

pressé d'aller porter 6 fr. au timbre pour un

titre d'une valeur nominale de 500 fr. si dans

quelques jours la compagnie prend l'impôt à

à sa charge et fait admettre les titres à la

cote officielle, ce qui rendrait le timbre de

nullité valeur. Dans certains cas la question

est plus compliquée. Pour les actions du

Seville-Xérès, qui valent 27-50 environ, pour

les obligations qui valent 58 fr., le timbre

coûtera 6 fr., si la compagnie ne paie pas la

taxe directement et il faudra le payer à nou-

veau, lors de l'échange des titres, si la com-

pagnie se refuse à le prendre à sa charge.

On dit que la compagnie des chemins de fer

lombards a immédiatement demandé la rein-

LETTRE DE RUSSIE.

St-Petersbourg, 20 Mai 1er Juin.

Si je n'avais à vous rendre compte que des va-

riations de notre Bourse, mon rôle de correspon-

dant serait bientôt rempli. Je vous renverrais pu-

rement et simplement aux cours de la semaine

précédente et ce serait fini. Change, fonds pu-

blics, valeurs industrielles, tout reste en effet au

même taux. C'est vous dire que les affaires sont

rare et insignifiantes. Il y a longtemps que no-

tre marché n'a été dans une pareille stagnation.

Profitez donc de cette sorte d'accalmie pour tra-

iter un sujet fort important.

Le tunnel à construire pour traverser le Cau-

casse se rattache à un projet de chemin de fer

devant rallier Vladikavkaz à Tiflis. Quelque im-

portant que soit ce projet au point de vue politi-

que et commercial, il est évident qu'il ne peut pré-

senter d'intérêt sérieux qu'autant que la réalisa-

tion pourra en avoir lieu sans des sacrifices trop

lourds. Or, il résulte des nouvelles études faites

par M. Stakowski qu'il n'y a pas à craindre de

dépenses exagérées et que les frais de construc-

tion de ligne peuvent être déterminés d'une ma-

nière précise.

Les ingénieurs qui ont étudié les chemins de

fer à travers les Alpes sont arrivés à cette convic-

tion qu'il n'était pas possible de faire passer le

chemin au-dessus d'une certaine élévation au-

dessus du niveau de la mer à cause des amas de

VARIETES

ETUDE MEDICALE.

SUR LA MORT DE CHARLES IX.

Charles IX était en outre sujet à des hémoptyses fréquentes qui le reprirent vers Noël 1573 (1). D'après les mémoires de Marguerite de Valois, sa sœur, la dernière maladie de Charles IX commença cette même année, à l'époque où Henri II partit pour la Pologne.

Le 25 septembre 1573, il était à Villars-Cotterets, et avait voulu conduire son frère jusqu'à la frontière de France, mais il tomba malade à Vitry. Le Roi, dit Cheverny, avait une maladie des poulmones qui lui occasionait souvent des accès dangereux. Il commença, dit D'Aubigné, à se trouver mal d'une fièvre lente qui croissait tous les jours, ce qui donna de quoy deviser à toutes sortes de gens, accordans à cette maladie menées de la Reine-mère pour prolonger le parlement du Roy de Bourgogne jusqu'après l'hiver.

De Vitry, Charles IX retourna à Saint-Germain. Les crachements de sang étaient plus abondants et plus fréquents. Quelques uns des médecins du roi s'en inquiétaient.

Vers les jours gras—du 21 au 23 février 1574—il y eut un complot contre lui. Il était question de tentatives d'emprisonnement et de menées sourdes dirigées par les partisans du roi de Pologne et par son beau-frère Henri (IV) de Navarre, et auxquelles on prétendait que Catherine n'était pas étrangère.

Tous ces bruits qui parvinrent jusqu'au roi le mirent dans de grands accès de colère et le déterminèrent à quitter Saint-Germain pour se rendre à Vincennes. Il se fit conduire en lit de Saint-Germain au faubourg Saint-Honoré, chez le maréchal de Retz, où il logea, puis de là à Vincennes où il menait une vie tranquille et calme, ne se levant plus, ce qui n'empêcha pas les hémoptyses de revenir de temps en temps.

Vers le mois de mai 1574, il garda de lit, recevant des soins de Jean Marillac. Il avait une fièvre continue, la respiration gênée, une expectoration sanguinolente, les yeux caves, la face livide, les pommétés rouges, les lèvres brillantes, une soif ardente (2). De continue, la fièvre devint tierce, quarte, puis erratique avec frissons.

Le médecin n'y reconnut rien. « Tant y a que des médecins y perdirent leur latin; d'autant qu'ils ne purent jamais bien connaître sa maladie, car il lui survint une fièvre erratique qui tantôt estoit quarte, tantôt continue, et pensoit M. Marillac, son premier médecin, qu'il se porteroit de bien en mieux, ainsi que la fièvre diminuait... (3).

Les frissons, les accès fébriles indiquaient assez la formation de la collection purulente. Dans l'ignorance où l'on était de la nature de la maladie, le traitement a dû être bien insignifiant. Brantôme, cet indiscret courtisan, nous raconte que, malgré sa maladie, le roi eut des rapports avec sa femme, ce qui hâta la terminaison. « Aulcunes ont voulu dire que durant sa maladie, s'il échappait après la reine sa femme et s'y échauffait tant qu'il en abrégé ses jours; ce qui a donné sujet de dire que Vénus l'avoit fait mourir avec Diane. Ce que j'en n'ai point à dire. » (4).

Le 26 Mai, le roi était toujours alité et le mieux ne se faisait pas sentir. Il fit demander le comte de Cheverny, un de ses officiers pour s'entretenir avec lui des affaires de l'Etat. Pendant les derniers jours de sa vie, le roi, dit-il, ne faisant un joint cet honneur de me parler dans son lit, voyant que malheureusement il respirait et prenait son vent, je jugeai et aperçus qu'il estoit fort proche de sa mort, veul les avis particuliers que j'avois à toute heure de sa disposition (5).

Cheverny fut inquiet de l'état dans lequel il trouva le roi et il en fit part à la reine-mère, Catherine de Médicis, à cause surtout de l'absence de son troisième fils, Henri, qui était en Pologne. Catherine, fort confiante en ce que disaient les médecins, ne voyait pas la gravité de la position du roi. Cependant, d'après les instances de Cheverny, elle demanda qu'une consultation eût lieu le lendemain, 27 mai—consultation qui se fit en présence du chancelier de Brage et des conseillers de Morvilliers et de Limoges; Cheverny, par discrétion, refusa d'y assister.

Dans cette consultation, on établit que la maladie du roi était une simple fièvre tierce, sans aucun danger. Ainsi, ni l'expectoration, ni les hémoptyses, ni la dyspnée, ni les suffocations n'éveillèrent l'attention des consultants sur l'état des organes thoraciques, et pourtant on savait que le roi toussait souvent. On avait l'esprit tourné d'un autre côté.

Le vendredi 28 mai, vers les deux heures après midi, le Roi ayant fait appeler Mazille, son premier médecin, et se plaignant de grandes douleurs qu'il souffrait, lui demanda s'il n'étoit pas possible que lui, et tant d'autres grands médecins qu'il y avait en son royaume, lui pussent donner quelque allègement en son mal, car je suis, dit-il, horriblement et cruellement tourmenté (6). Mazille répondit que les médecins avaient fait tout ce qui dépendait de leur art, que toute la Faculté s'était réunie la veille pour y porter remède, qu'il fallait attendre et s'en rapporter à Dieu.

Le 29 mai, au matin, il y eut un peu d'amélioration: car Brantôme rapporte que le jour avant sa mort, il se portait très bien: nous croyons (sic) tous, dit-il, qu'il s'en alloit guérir. Charles IX

se occupa des affaires de l'Etat, de la Régence, etc. La nuit du 29 au 30 mai, le Roi fit appeler de nouveau Mazille à cause des douleurs qu'il éprouvait. Aucun auteur contemporain, si ce n'est d'Aubigné, ne parle des hémorragies cutanées qui auraient été le préjude, sinon la cause, de la mort de Charles IX. « Aux extrêmes douleurs, dit d'Aubigné (1), il sortait du sang par les pores de la peau de ce prince, presque en tous endroits. »

Si ce phénomène a existé, comment expliquer le silence des historiens contemporains à ce sujet? Comment aussi expliquer que les médecins n'eussent vu dans la maladie qu'une fièvre qui devait guérir après une crise? Comment expliquer les paroles rassurantes du médecin Mazille à la reine-mère Catherine? Et d'ailleurs les hémorragies cutanées sont un phénomène trop rare pour ne pas attirer toute l'attention des médecins, et cela d'une façon toute spéciale.

Mazille ne trouva pas la situation du roi plus grave: il l'exhorta à la patience, à avoir confiance en Dieu, lui recommanda le repos. Il fit retirer tout le monde de la chambre du malade, à l'exception de La Tour, de Saint-Prix et de la nourrice. Le rôle de la femme de Charles IX, Elisabeth ou Isabelle d'Autriche, est bien effacé dans toute cette maladie. Brantôme seulement, qui estime beaucoup la jeune reine, nous la fait intervenir d'une façon assez singulière. Cependant, dans son livre « Des dames illustres » il lui consacre un chapitre fort élogieux, dans lequel il nous la représente comme une épouse modèle, malgré les fautes et les torts de son royal époux. Il paraît qu'à la cour l'étiquette ne laisse point place aux sentiments.

La seule personne qui resta la nuit avec La Tour et Saint-Prix était, comme nous venons de le voir, la nourrice du roi, qu'il aimait beaucoup, bien qu'elle fût huguenote.

« Comme elle se fut mise sur un coffre et commençait à s'endormir, elle entendit le roi se plaindre, pleurer et soupirer; elle approche tout doucement du lit et, tirant la custode (rideau), le roi commençait à lui dire, jetant un grand soupir et larmoyant si fort que les sanglots lui interrompoient la parole. Ah! ma nourrice! ma mie! ma nourrice! que de sang et de meurtres! Ah! que j'ai suivi un méchant conseil! Oh! mon Dieu! pardonne-moi les-moy et me fais misericorde, s'il te plaît! Je ne sçay où j'en suis, tant ils me rendent perplexé et agité. Que deviendra tout ceci? que ferai-je? Je suis perdu, je le vois bien! (2).

La nourrice lui rassura par quelques paroles consolantes; lui donna un nouveau mouchoir, car le sien était tout mouillé de ses larmes, ferma le rideau et le laissa reposer.

Le 30 Mai, dimanche de la Pentecôte, le médecin assure encore Catherine que le roi guérira, qu'il n'y a qu'une crise; et cependant Charles IX venait de signer l'ordonnance conférant la régence à sa mère Catherine. Deux heures après la visite du médecin, la reine-mère s'était rendue à la messe du château de Vincennes; mais le médecin vint la prévenir pendant l'office que le roi était très-mal (3).

Vers midi, vomissements et frissons. « Lors il rentra de rechef en ces accès de vomissements et frissons, et de plus en plus se sentant abaisser et diminuer ses forces, pria qu'on ne lui parlât plus que de prières et oraisons. » (4).

L'agonie commença aussitôt et la mort arriva vers trois heures et demie de l'après-midi. Charles IX étant âgé de vingt-quatre ans moins vingt-huit jours.

« Le jour en suivant, son corps fut ouvert en la présence des magistrats, et n'y ayant été trouvé en dedans aucune meurtrissure ny tache, cela osta publiquement l'opinion que l'on avoit de la poison... M de Strozze et moy en demandâmes avis à maître Ambroise Paré, son premier chirurgien. Il nous dit en passant et sans long propos qu'il étoit mort pour avoir trop souffert de la trompe à la chasse au cerf, qui lui avoit tout gasté son pauvre corps, et ne nous en dit pas plus. » (5).

L'opération de l'autopsie et de l'embaumement se faisait avec une imposante gravité et d'après un cérémonial obligé.

Le roi étant mort, le premier médecin et le premier chirurgien, assistés des médecins et chirurgiens ordinaires, se trouvèrent à l'ouverture du corps, ainsi que le grand chambellan, le premier gentilhomme de la Chambre, le maître de la garde-robe, accompagnés des premiers valets de chambre et des valets de la garde-robe. Le corps est posé sur une table, couvert d'un grand linceul, et le premier médecin commande aux chirurgiens d'en faire l'ouverture. On dresse procès-verbal et le corps est embaumé par les chirurgiens, puis moulu et exposé dans une chapelle ardente.

Nous trouvons, dans les œuvres de Guillemeau, le procès-verbal en latin de l'autopsie de Charles IX, ce qui complète l'histoire de la maladie.

D'après les symptômes observés, d'après l'autopsie, quoique incomplète, nous pouvons établir que Charles IX a succombé à une « maladie des organes pulmonaires, en partie méconnue par les médecins qui lui donnaient des soins. A gauche, il y avait pneumonie tuberculeuse du sommet avec pleurésie consécutive, collection purulente considérable résultant de la fonte des tubercules, ayant comprimé la trachée-artère, les ganglions bronchiques, et ayant ainsi occasionné les accès de dyspnée et de suffocation. La présence de la collection purulente explique les accès de fièvre pseudo-intermittente, puis la fièvre hectique.

A droite, la phthisie était moins avancée; les tubercules étaient ramollis dans le sommet du poulmon, mais il n'y avait pas de pleurésie. L'augmentation de volume du poulmon droit est un des signes de la pneumonie au second degré, pneumonie qui est secondaire à la présence des tubercules.

(1) D'Aubigné, *ouv. cit.*
(2) L'Estoile, *ouv. cit.*
(3) Cheverny. — Dans ses *Mémoires*, Cheverny cite toujours Marillac comme médecin du roi, et jamais Mazille. Y a-t-il erreur de typographie?
(4) Le vrai Discours ou derniers propos de Charles IX, p. 13-14.
(5) Brantôme, p. 565.

Quant à l'état du foie, le rapport est trop laconique pour satisfaire un médecin quelque peu anatomiste. Cependant on semble autorisé à y voir une des variétés de la dégénérescence amyloïde qu'on rencontre assez fréquemment dans la phthisie pulmonaire. — Y avait-il des traces de syphilis tertiaire dont un contemporain accusait le roi d'être infecté?

Nous ne le pensons pas, car le rapport ne signale ni les dépressions ni les cicatrices caractéristiques. A cette époque on ignorait cette lésion anatomo-pathologique; mais on l'aurait sans doute signalée, sans en comprendre la signification. Le roi ait eu la syphilis, nous ne le nions pas; la suite de la maladie et l'autopsie n'ont rien révélé à ce sujet.

Quant à la sueur de sang signalée par d'Aubigné seul et passée sous silence par tous les médecins et les historiens du temps, nous croyons qu'elle doit se réduire à un *purpura hemorrhagica*. Non pas que les sueurs de sang ou *hematidroses* ne soient pas une affection qu'on observe quelquefois, affection rare, il est vrai, qu'on doit rapporter aux sécrétions morbides et puer, dans les cadres nosologiques, à côté des hydropisies, des flux muq. eux, etc.; mais si l'on considère que Charles IX était malade depuis huit grands mois, qu'il y avait de grands désordres dans les organes pulmonaires; si l'on songe à l'influence de la respiration sur la circulation cardiaque et hépatique; et d'un autre côté on se reporte à l'état de flaccidité, de vanité dans lequel était le cœur, et à l'état exsangue du foie, on ne tardera pas à être convaincu qu'il y avait anémie profonde, et que ces prétendues sueurs de sang ne doivent être que des taches de *purpura*, qui n'ont été qu'un épiphénomène et n'ont nullement occasionné la mort du roi.

Dr A. CORLIEU.

ANNONCES

L'ESPAGNE NOUVELLE, imprimée sur quatre pages, paraît tous les jours, excepté le dimanche.

Sommaire des matières qui sont traitées simultanément, ou tour à tour dans chaque numéro:

Deux bulletins politiques, l'un intérieur, l'autre extérieur.

Article de fond.

Séances du Congrès et du Sénat.

Revue de la presse espagnole et française.

Correspondances et télégrammes de Paris, Londres, New-York, Saint-Petersbourg, Berlin, Vienne, Lisbonne, Genève, Stockholm, Rome, Constantinople, etc. etc.

Bulletin commercial, industriel et financier.

Nouvelles officielles, et nouvelles diverses puisées aux meilleures sources.

Variétés.

Revue dramatique et musicale.

Bibliographie.

Hygiène.

Modes.

Communications et annonces.

Feuilletons traduits des romans espagnols en vogue.

L'ESPAGNE NOUVELLE s'est assurée la collaboration d'écrivains de talent, dont les noms et les œuvres sont à juste titre aimés du public.

Nous citerons MM. P.-L. INBERT, ZACHARIE ASTROUC, BARBEY D'AUVERVILLE, LEON CECIL, ALPHONSE DAUDET, MARIE PROTH, GONZALEZ PRIVAT, ARMAND SYLVESTRE, FRANÇOIS COPPÉE, HENRI LANDRIN, etc., etc., toute la jeunesse sérieuse et forte.

Politique, sciences, beaux-arts, littérature, hommes et choses du jour sont appréciés et critiqués par ces vaillants champions du journalisme parisien.

CONDITIONS D'ABONNEMENT:

MADRID: 1 an, 3 pesetas.

PROVINCES ET PORTUGAL: 3 mois, 12 pesetas.

6 mois, 24 pesetas.

1 an, 48 pesetas.

COLONIES ET AMERIQUE: 3 mois, 20 pesetas.

6 mois, 40 pesetas.

1 an, 80 pesetas.

FRANCE ET ETRANGER: 3 mois, 15 francs.

6 mois, 30 francs.

1 an, 60 francs.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat à vue sur Paris ou sur Madrid, à l'ordre de l'administrateur.

Annonces: 25 centimes de peseta ou de franc la petite ligne.

Reclames avant les annonces: 1 peseta ou 1 franc la ligne.

Reclames dans le corps du journal: 3 pesetas ou 3 francs la ligne.

Les commerçants et industriels trouveront un grand avantage pour leurs produits à faire insérer des annonces dans L'ESPA-

NE NOUVELLE, à cause du tirage considérable du journal et de la spécialité de ses lecteurs.

Les annonces paraîtront dans l'édition ordinaire de Madrid, comme dans les éditions destinées aux Antilles et au Brésil, où le journal compte déjà de nombreux abonnés.

L'ESPAGNE NOUVELLE est distribuée dans Madrid de six à huit heures du soir.

On s'abonne à Madrid aux bureaux du journal, calle de las Hileras, num. 16.

A la librairie d'Alfonso Duran, carrera de San Geronimo, num. 2.

A Marseille: maison Lafarge, Place de la Bourse, num. 9.

SAVONNERIE HYGIENIQUE ET SPECIALE.

Savon de Thridace inventé par Violet. Cet article n'est vendu que chez l'inventeur ou chez les dépositaires autorisés à cet effet. Le savon de Thridace, soumis à l'examen des chimistes et de nos plus célèbres docteurs en chimie médicale, a obtenu à son inventeur les éloges les plus flatteurs: ils ont jugé que la Thridace, combinée à des préparations dépourvues de toute causticité, devait être très-recommandable pour l'usage de la toilette; sa mousse laiteuse, qui forme une lotion nutritive, conserve à l'épiderme sa velouté et sa souplesse, en augmentant sa blancheur. Je suis donc autorisé à le recommander aux dames et surtout aux Mères de famille; elles devront en faire usage pour la toilette des enfants, afin de prévenir toutes les affections de la peau, surtout à chaque changement de température. Savon au musc tonkin. Importation chinoise. Ce produit ne se trouve que chez Violet; il est généralement recherché pour l'extrême finesse de sa préparation: son odeur n'est point fatigante et n'irrite pas les nerfs des personnes, même les plus délicates. Savon au jasmin d'Espagne. Il n'est aucune composition qui rappelle d'une manière aussi exacte, aussi pure, le parfum naturel des fleurs de jasmin d'Espagne; cette spécialité a valu à son inventeur une médaille d'honneur à l'exposition des produits de l'industrie de 1889. Savon aux amandes de pêches: produit hygiénique. Le suc des amandes de pêches, qui est la première base de sa composition, offre plus de douceur que les amandes ordinaires. Ce nouveau produit hygiénique est surtout adoucissant et dépuratif. Sa mousse légère et abondante rend à la peau tout son éclat naturel. L'état de crème, le savon aux amandes de pêches s'emploie pour la barbe et les bains. Sa mousse persistante et fraîche évite même l'emploi des crèmes froides, dont on se sert pour éteindre le feu du rasoir. Savon au bouquet de l'impératrice. Parfum élégant, recherché par la noblesse et la haute fashion de tous les pays.

Savons adoucissants de violet. Savon aux sucres de roses. Savon aux amandes amères. Savon au musc, l'Ambre, au Patchouli, au Yétyver, au Chypre, aux Mille Fleurs, de Mauve, de Guimauve, d'Ambroisie, au Miel et au Bouquet. Compositions lénitives pour le teint. Crème de limaçons. Crème de concomres. Lait virginal. Lait de roses. Cold cream aux fraises. Cold cream aux roses. Cette Crème délicate, universellement répandue en Angleterre, où les femmes sont si renommées par la beauté et la transparence de leur teint, doit sa réputation aux éléments balsamiques et onctueux qui la composent, ainsi qu'à sa constante efficacité pour adoucir la peau, la rendre plus blanche, et contribuer ainsi à la beauté, qui, toujours, sont inséparables. On la recommande contre les irritations de l'épiderme, telles que Boutons, Ephélides, Taches de Rousseau, Rougeurs de la Figure, et contre les taches Euphathiques et les Efflorescences. Cette Crème convient spécialement aux femmes enceintes pour prévenir le masque, auquel elles sont sujettes. On s'en sert encore pour empêcher la figure de se salir par le froid ou la trop grande chaleur.

Poudre rafraichissante aux fleurs de riz. La Poudre de Riz, purifiée par lotions alcooliques et combinée habilement à quelques fleurs odoriférantes, forme une de ces préparations remarquables pour l'abaissement du Teint. C'est un complément du Cold Cream; ainsi, après l'usage de cette crème, il faut avoir soin de se poudrer avec soin avec une houppette très-fine. Cette poudre s'insinue dans les pores de la peau, la rafraichit, l'adoucit, la nettoie parfaitement et lui enlève l'excès oléagineux que le Cold Cream laisse apparaître sur les peaux trop délicates. La Poudre de Riz a de plus l'avantage de communiquer au teint une légère diaphanéité de sa blancheur, Nouveaux cosmétiques. — Rouge de la Reine. Rouge de Cour, Rouge de Dames. Rouge et Blanc Plessis. Vinaigre de Rouge. Rouge surfin au Carmin de Chine. Blanc de Perles. Blanc de Lys. Crèmes pour la barbe. — Aux Amandes amères. Au Suc de roses. Savon Ornetoux. Crème de Thridace. Crème d'Ambroisie. Crème de Pistaches. Crème de Cacao.

EXTRAITS D'ODEURS POUR LE MOUCHOIR.

Parfums naturels et composés: Ambre, Ambroisie, Aubépine, Bouquet, Cassie, Cédar, Chèvrefeuille, Chypre, Citron, Eglantine, Iris, Fleurs d'Italie, Fleurs d'Orange, Garafol, Jasmin, Hélotrope, Jonquille, Melilot, Lilas, Maréchale, Miel d'Angleterre, Mignardise, Muse, Mille Fleurs, Mousseline, Oeillet, Patchouli, Pois de Senteur, Portugal, Réséda, Rose, Sureau, Tubéreuse, Vanille, Verveine, Violette, Yétyver, Volcameria. — Parfums nouveaux: Bouquet de Chantilly, de Fontainebleau, Anglais, des Bois, de Caroline, des Soirées, d'Estherazy, de la Reine, Mignon, de la Duchesse, des Champs, de l'Impératrice, de la Cour, de Victoria. — Petites caves à odeurs, de 2, 4 et 6 flacons.

Essences florales parfums choisis. Les fleurs les plus exquises en parfum, les plantes les plus riches en arômes, les baumes les plus odoriférants, servent à la composition des essences florales. Une

ou deux gouttes sur un mouchoir suffisent pour développer leurs émanations suaves. Elles sont très-recommandées à l'époque des soirs d'hiver, dans les boudoirs et les salons, la douce fraîcheur de leur senteur imprègne l'atmosphère de délicieuses exhalaisons, qui, sans fatiguer ni irriter les nerfs des personnes délicates, charment et créent l'odorat. Ces odeurs sont: le scotch fleur, le volcameria, le bouquet du West End, les fleurs de Mai, l'Ess. bouquet, la fleur de pêcher, le géranium prince Orange et la violette de Parme. Pour parfumer les appartements pastilles à brûler, eaux odorantes, pot-pourri de Berlin, sachets, sultanes pour gants et mouchoirs, Patchouli, yétyver, iris de Florence, Mus Tonquin, poudres de toutes odeurs pour parfumer les sachets.

Préparations hygiéniques pour l'entretien et la pousse des cheveux. Crème de la duchesse Blanche, à la vanille. C'est un bon mélange de vanille décolorée, c'est une congélation des huiles les plus pures. Cette préparation maintient la chevelure dans un état de santé parfaite, et lui donne du brillant et de l'éclat. Thymélane pommade des soirées, pour faire tenir les cheveux frisés et les conserver brillants et lisses. Ce fluide, d'une très-grande pureté, nourrit les cheveux de son principe tonique, et détruit sensiblement les pellicules de la tête, qui, souvent, nuisent au développement de la chevelure.

Crème pure au beurre de cacao tonique et fortifiant. Cette crème nutritive et généreuse, donne à la chevelure de la souplesse, et de la force en augmentant son volume. Les dames l'emploient avec succès pour éviter la décoloration des cheveux. — Pommade extrafine aux violettes de Nice. Cette combinaison de moelle de bœuf pure, liquéfiée, mêlée à des substances fortifiantes, est d'un heureux effet pour prévenir l'alopécie et la décoloration. Les dames devront surtout en faire un fréquent emploi à la suite de leurs couches, afin d'arrêter la chute de leurs cheveux. Huile phlogéenne, préparée de moelle de bœuf et d'huile de noisettes. Pommade tonique au rhum. Régénérateur. Véritable graisse d'ours. Huile de macassar. Huile de noisettes. Extrait d'huile aux fleurs. Cire aux moustaches. Bandoline. Brillantine de Cydonia. Eau athénienne pour dégraisser les cheveux et les fortifier. Mixture africaine, composition pour teindre en toutes nuances, à la main, et sans aucun danger, les cheveux, les moustaches et les favoris.

RIVADENEYRA, EDITOR MADERA BATA.

num. 8, Madrid. — EL INGENIERO HIDALGO DON QUIJOTE DE LA MANCHA. (edición de Argamasilla). Cuatro tomos en 32.º. — Precio de la obra 60 rs. — Obras completas de Cervantes. — Doce tomos en 4.º mayor. — Solo se han impreso 310 ejemplares, que llevan su número de orden en la anteportada. — Precio. Del número 1 al 50, tirados en papel de hilo, 1.500 rs. (el ejemplar). (Quedan muy pocos). — Números 51 al 300, papel continuo blanco, 1.200 rs. — Números 301 a 310, papel amarillento claro, inglés. (Se han agotado). Biblioteca de Autores españoles desde la formación del lenguaje hasta nuestros días, 63 tomos publicados, precio de cada tomo en Madrid: 40 reales, 60 rs. en papel de hilo.

(Obras de Cervantes, 1; Obras de D. Nicolas y D. Leandro Fernandez de Molina, 1; Novelas anteriores a Cervantes, 2; Elegias de varones ilustres de Indias, por Juan de Castellanos, 1; Comedias escogidas de Fr. Gabriel Tréles (el Maestro Tirso de Molina), 1; Obras de V. P. M. Fr. Luis de Granada, 3; Comedias de D. Pedro Calderon de la Barca, 4; Romancero general, de D. Agustín Durán, 2; Epistolario español, 1; Obras escogidas de P. Isla, 1; Poemas épicas, 2; Obras completas de D. Manuel José Quintana, 1; Comedias de D. Juan Ruiz de Alarcón, 1; Historiadores de sucesos particulares, 2; Historiadores primitivos de Indias, 2; Romancero de cancioneros sagrados, 1; Libros de Caballerías, 1; Escritores del siglo xvi, 2; Obras de D. Francisco de Q. evelo Villegas, tomo primero y segundo, 2; Comedias escogidas de Frey Lope Félix de Vega Carpio, 4; Obras no dramáticas en prosa y verso, de Frey Lope Félix de Vega Carpio, 1; Obras de Saavedra Fajardo y Pedro Fernandez Navarrete, 1; Obras del P. Juan de Mariana, 2; Poetas líricos de los siglos xvi y xvi, 2; Curiosidades bibliográficas, 1; Comedias escogidas de D. Agustín Moreto y Cabaña, 1; Dramáticos contemporáneos de Lope de Vega, 2; La gran conquista de Ultramar, 1; Obras de don Gaspar Melchor de Jovellanos, 2; Dramáticos posteriores a Lope de Vega, 1; Escritores en prosa anteriores al siglo xv, 2; Escritores de Santa Teresa de Jesús, 2; Comedias escogidas de don Francisco de Rojas, 1; Obras escogidas del bardo Feijóo, 1; Poetas castellanos anteriores al siglo xv, 2; Autos sacramentales, 1; Obras originales del conde de Floridablanca, 1; Obras escogidas del P. Pedro Rivadeneira, 1; Poetas líricos del siglo xviii, primero y segundo, 2).

GRANDE MAISON.

D'EXPORTATION, DE COMMISSION,

de transit et de transport pour toutes les villes d'Espagne, d'Italie, de l'Algérie, de l'Égypte et autres du littoral de la Méditerranée: transports pour toute la France et le Nord de l'Europe.

9, Place de la Bourse, 9

MARSEILLE

Adresser lettres, communications et avis à son représentant à Marseille, M. Maison-Dieu Lafarge.

Pour tout ce qui concerne l'Espagne, on peut s'adresser par lettre à l'administrateur du journal, calle de las Hileras, 16, Madrid.

Seule maison de Marseille où se trouve un entrepôt des véritables vins d'Espagne et autres produits espagnols.

Les vins de Xérès et de Malaga sont d'une classe extra-supérieure: Leur pureté et l'authenticité de leur origine sont garanties.

Expéditions pour toute la France, l'Italie et le Nord de l'Europe.

IMPRENTA DE L'ESPAGNE NOUVELLE calle de las Hileras, num. 16.